

## Communiqué de presse du CHU de Toulouse

Toulouse, le 2 février 2022

---

### **Précisions du CHU de Toulouse quant à l'information selon laquelle un patient aurait « fugué des urgences psychiatriques »**

**Le CHU de Toulouse souhaite rectifier les éléments qui circulent dans la presse au sujet d'une supposée « fugue des urgences psychiatriques » ce mercredi 2 février 2022.**

Un patient a été conduit ce matin aux urgences générales de Purpan, **et non aux urgences psychiatriques**, à l'issue d'une altercation violente. Il a été pris en charge aux urgences adultes et placé dans un box. Il a quitté les urgences à 11h26.

Contrairement à ce qui a été avancé, ce patient ne faisait l'objet d'aucune mesure de contrainte -il n'était pas sous « hospitalisation d'office »-.

Ce patient a été à nouveau admis ce jour, à 17h15, aux urgences générales de Purpan, dans le cadre d'un placement en garde à vue .

Le CHU souhaite rappeler sa vigilance à ce que les droits des patients soient respectés, au cours de leur prise en charge, dans les filières dont ils relèvent, sans stigmatisation.

#### **Contacts presse :**

Mathilde Ratineaud - tél. : 05 61 77 86 75 - mobile : 06 09 64 27 52  
Marie Charrière-Lemahieu - tél. : 05 61 77 83 49 - mobile : 06 10 85 51 10